



ÉGLISE RÉFORMÉE
DE FRANCE

Région Sud-Ouest



Des ressources pour une Église vivante

L'Église est un moyen d'approfondir sa foi personnelle, de donner un sens à sa vie, d'annoncer la bonne nouvelle à nos contemporains et aux nouvelles générations, de bâtir des communautés vivantes.

L'Église Réformée de France offre à tous et à chacun des cultes, des camps destinés aux jeunes, la catéchèse, des visites, des fêtes, des temps de ressourcement, etc. autant de moments personnels et collectifs.

L'Église est une communauté vivante qui a besoin :

- ✦ de personnes engagées (bénévoles ou rémunérées),
- ✦ de lieux conformes et accueillants,
- ✦ de moyens financiers suffisants, adaptés à son engagement.

L'Église vit uniquement des dons reçus et des offrandes de ses membres

L'Église Réformée de France est une association culturelle fonctionnant dans un État laïque.

L'État ne subventionne directement aucune église.

L'État octroie individuellement aux donateurs des avantages fiscaux.

Les dons et les offrandes sont recueillis dans chaque communauté locale

- ✦ Le trésorier garde la **confidentialité** du nom de chaque donateur,
- ✦ Le Conseil presbytéral, élu par la communauté, rend publiquement compte de sa gestion.
- ✦ **Plus de 80% des fonds sont utilisés localement** : pasteurs, bâtiments, actions, etc.
- ✦ La part restante est destinée à la **solidarité** entre Églises, pour la formation et les retraites des pasteurs en France et pour la mission à l'international.

Quand, comment et combien donner ?

- ✦ Quand on fait appel à l'Église pour des événements familiaux : présentation, baptême, bénédiction de mariage, service funèbre, etc.
- ✦ Régulièrement, pour permettre à l'Église de fonctionner dans la durée : lors des cultes, des journées d'Église, en cotisant chaque mois, chaque trimestre ou chaque année.
- ✦ Par des dons et legs, afin de soutenir un projet ou le devenir de l'Église.
- ✦ Le don est libre ; cependant l'ERF indique 3% du revenu imposable comme référence possible

Dieu nous aime sans condition.

La volonté de partager et d'échanger avec d'autres nécessite de donner généreusement pour que l'Église demeure une communauté vivante.

« La grâce est gratuite, mais l'Église a un coût. »